

EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations du conseil municipal de Doussard

L'An **DEUX MIL VINGT DEUX**, le **VINGT ET UN DECEMBRE** à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le quinze décembre, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Monsieur Michel COUTIN, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

25

Étaient présents : M. Michel COUTIN, Maire
MME Lucie LITTOZ, Mylène FORESTIER, M. Marc MILLET-URSIN, Adjoints
MME Michèle MADDALENA, Maria ABRUNHOSA, Sophie PIAIA, Antonia CHARLES, Laurence GODENIR, Marielle JUILIEN et MM Michel VINCENT, Jean-Pierre LITTOZ-MONNET, Marc BERTON, Pierre DEMAISON, Philippe CHAPPET, Nicolas BALMONT, M. Bernard CHATELAIN-CADET et M. Richard FORSSARD Conseillers municipaux

Étaient excusés : Mme Monique PETIT a donné pouvoir à M. Michel VINCENT
Mme Margaret GOURDIN a donné pouvoir à Mme Mylène FORESTIER
Mme Claire BOUCHEX-BELLOMIE a donné pouvoir à Mme Lucie LITTOZ
Mme Angélique GELIS a donné pouvoir à M. Marc MILLET-URSIN
Mme Anne-Gabrielle MATHIEU a donné pouvoir à Mme Laurence GODENIR.
M. Stéphane RECOQUE a donné pouvoir à M. Michel COUTIN
M. Serge MOLINARI a donné pouvoir à Mme Antonia CHARLES
M. Hubert BERTHOLLET
M. Nicolas SALLAZ

Secrétaire de Séance M. Jean-Pierre LITTOZ-MONNET

LE MAIRE EXPOSE

La commune a confié la gestion du port de plaisance et ses annexes, en délégation de service public à la société Ski Wake 74, par convention notifiée le 24 février 2020. Conformément aux dispositions de la convention de délégation de service public, le délégataire doit produire annuellement un rapport sur l'exécution du contrat.

A l'invitation de M. Le Maire, M. Vincent PONS RAMELLS, gérant de la société Ski Wake 74, délégataire de la Commune a présenté en séance le rapport annuel 2021 retraçant l'exécution de la délégation durant l'année 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT DE DELEGATION

A l'unanimité – 25 voix pour.

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2021 de délégation du service public du port de plaisance par la société SKI WAKE 74.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
M. Jean-Pierre LITTOZ-MONNET

Le Maire,
Michel COUTIN,

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le



N° 2022-069

**DSP Port de plaisance
– RAD 2021**



Bilan 2021 – Rapport de Délégation du Port et activités nautiques de Doussard.

Le projet d'exploitation 2021 – 2^{ème} année d'exploitation

L'Activité du Port de Doussard s'articule autour de la gestion de places à l'année et places saisonnières, ainsi que l'accueil de bateaux de passagers. Proposer des activités nautiques à différents publics (Vacanciers, locaux, associations, Ecoles, groupes, stagiaires...)

- 1- Selon nous, la mission principale de la DSP a pour but en premier lieu d'assurer **la bonne gestion du port.**

Autant sur le plan administratif et réglementaire que sur la sécurité et le respect de l'environnement, avec comme fil conducteur l'optimisation de l'occupation de cet espace en respect avec les règles de l'Etat et de la Commune.

C'est ainsi que nous considérons qu'il est important :

- D'assurer **un bon relais des informations** d'ordre nautique, commerciale, administratif, météorologique, et des événements locaux et de leurs acteurs etc...
 - **D'entretenir le port** ainsi que ses biens meubles et immeubles.
 - **D'offrir une présence et une disponibilité maximum** pour permettre d'optimiser la qualité et la diversité des services.
- 2- **L'aspect animation et activités autour du nautisme** se poursuit tant pour le tourisme que pour les locaux, et surtout pour les scolaires, avec la voile scolaire, l'école de sport pour les jeunes du canton avec notre partenaire le club nautique de Doussard.
 - 3- **Le développement des services portuaires continue.** Mécanique, entretien, mise à l'eau...Mais aussi une partie snack qui permet aux plaisanciers et aux clients et membres de la partie nautique de pouvoir avoir un point de rdv convivial autour d'une boisson et où snacking.

A. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Année : - Accueil téléphonique, email, infos résa sur sites internet.
- Ponctuel Début Janvier sur une semaine pour Abonnement Annuel.
- Compte Facebook et Instagram

Saison : - Ouverture d'Avril à fin Octobre.
- 7/7 sauf en cas de mauvais temps, mais permanence téléphonique.

Nous avons aussi deux comptes sur Facebook et Instagram où les clients peuvent aussi nous contacter.

Horaires ouverture :

* Bureau : de 9H00 à 17H00.

- * Activités : de 8h00 à 22H00 selon saison.
- * Restauration/Bar : de 09h00 à 23H00.

B. DIMENSIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

Voici notre solution sur laquelle nous seront fiers de nous investir pour continuer à rendre cette exploitation pérenne, conviviale, responsable et familiale.

Suite au constat du manque de salarié en 2020, nous avons embauché 6 personnes de plus, soit une équipe de locaux répartie en 34 **salariés, stagiaires, (Uniquement en haute saison)** avec un coût de masse salariale qui est passé de 233 859 Euros à **396 968 Euros**.

A l'**année**, nous avons besoin d'un Directeur épaulé par **2 Assistants et une personne en charge de l'administratif** et de la comptabilité. Soit **4 à l'année**.

Concernant la **haute saison**, les pôles de compétence s'articulent autour de l'**ACCUEIL** occupé par **1 Secrétaires stagiaires** en communication, **un chargé en communication** et développement.

Le pôle NAUTISME VOILE est assuré par **2 moniteurs diplômés**.

Le pôle NAUTISME WAKE est assuré par **5 moniteurs diplômés 1 stagiaires**.

Le POINT LOCATION sera géré par **4 plein-temps** pour répondre à la forte affluence et aussi pour l'entretien du site (ramassage poubelles, papiers, et entretien wc).

Le pôle PETITE RESTAURATION est assuré par un roulement de **9 personnes en salle et 5 en cuisine**.

Soit une augmentation de 8 personnes.

Le dernier pôle PORT-SERVICE- est assuré par **4 personnes**.

Bilans de 2^{ème} année d'exploitation

A. FREQUENTATION 2021 :

- **Stages** : 54 enfants ont participé à nos stages de voile et multi activité.
- **Groupes** : Forte baisse suite aux mesures sanitaires.
- **Scolaire** : Reprise du scolaire avec **6** séances pour l'école de Doussard avec **151** élèves
- **Location et Activité nautique individuel** : météo difficile mais maintien des activités .
- **Snack** : Suite aux travaux de l'hiver pose des containers, installation d'une chambre froide, embauche de plus de personnel, ce qui a permis d'augmenter la qualité et la diversité des produits vendu et de diminuer l'attente.
- **Ecole de sport du CND**: Forte augmentation groupe complet et création d'un groupe adulte encadré par notre société.
- **Association** : Poursuite d'une Bonne participation des membres du club nautique pour la deuxième année du nouveau fonctionnement. De nombreux points ont été améliorés pour l'organisation en 2021. Aménagement d'un local du cnd.

- **Participation de skiwake pour le cnd :**
 - Part port à sec 4 bateaux de membres plus 3 catamarans club, pour un total de :**5183€**
 - Part mise à disposition du matériel soit pour 52 membres **9360€**. **Touché par le cnd**
 - Une remise sur 32 séances d'école de sport facturé à prix coutant soit : **147 € au lieu de 380€ pour un total de .13856€ DE REMISE.**
 -
- **Club de plongée :** RAS bonne entente et mission d'échanges définies par notre convention bien appliquée par les deux parties.
- **Port :** Manque de respect du règlement des locataires de places à l'année. Toujours les problèmes de hauteur du niveau du Lac et une dégradation de la mise à l'eau slipway .

Élément Marquant de 2021 – L'impact de la crise COVID et des mesures sanitaires :

L'évènement majeur qui a marqué l'année 2021 est les conséquences de l'épidémie de la covid. Report de location de boucles, restrictions diverses et variées ? comme activités décalées, passe sanitaire, contraintes d'organisation.

B. BILAN FONCTIONNEMENT SAISON 2021

Suite à l'appel d'offre nous **avons repris la totalité de la gestion des places de port à flot et à sec.**

Aussi pour répondre à la demande des usagers et pour renforcer la sécurité suite à des problèmes de vols et dégradations, nous avons poursuivi la **posé de caméras de surveillance supplémentaires** sur le port afin de couvrir son ensemble, ainsi que sur le parking. Nous avons aussi renforcé l'accès au port par l'installation d'un système de contrôle et d'accès par lecture de plaque d'immatriculation en 2020 nous **l'avons perfectionné** et avons mis un **interphone** afin de répondre aux éventuels problèmes d'ouverture et ou de sécurité. Ainsi qu'un **gyrophare** pour signaler l'ouverture de la barrière.

Toujours des difficultés pour accéder aux bateaux surtout pour les publics âgés.

Le problème le plus important n'est toujours pas pris en compte par la DDT l'ampleur tant au niveau des usagers professionnel que par les autres usagers **de la cale de mise à l'eau** et des locataires de places de port. C'est le **niveau de l'eau du Lac** qui est baissé de manière trop importante en septembre et encore plus en octobre.

Le problème des places de port qui sont louées jusque fin Octobre, deviennent inutilisables pour beaucoup de bateaux, ainsi que la cale de mise à l'eau qui oblige les usagers à reculer leur remorque loin dans l'eau occasionnent des dégâts aux infrastructures et à leur remorque.

Ce problème engendre des frais à de nombreux usagers pour les réparations de leur hélice, arbre d'hélice, remorques, pneus....

Concernant **les conditions économiques générales** nous avons réussi à faire **une saison correcte.**

BILAN SOCIAL :

- Pour la gestion de Port il y a eu 7 employés qui ont donné à peu près 2600 heures soit 52000€

- Le snack avec une équipe renforcée par rapport à 2020 avec 8 temps plein sur juillet Aout.
- Pour les activités nautiques il y avait une équipe de 6 moniteurs de wakeboard, 2 de voile et pour le point plage (location).
- 2 personnes pour le shop (magasin)
- Côté accueil et administratif il y avait 3 personnes.
- **Nous sommes passé de 24 salariés 0 34 pour un montant total de 396 968 € de charges salariales et sociales.**

Le fonctionnement de la première saison nous a **permis de constater qu'il y avait un manque de salariés pour bien fonctionner et avoir une qualité de service suffisante.**

Pour la Saison 2022 nous avons recruté des postes de responsable par secteur et plus de personnel soit 10 de plus. Pour une masse salariale qui est passé de 252 619€ à 396 968€

C. BILAN ACTIONS VERTES

- Prêt des kayaks pour Aster pour les actions de nettoyage du lac
- Participation auprès d'ASTER :
 - En 2021 2000€ versé par skiwake74 .
 - Ainsi que le don d'une place de port à flot et une de port à sec pour Aster soit la valeur de 2773,75€ pour l'année 2021.

D. BILAN TRAVAUX:

Travaux et améliorations effectués en 2021:

Pour 2021 :

Afin d'avoir un meilleur contrôle des accès et de la sécurité du Port, nous avons effectué l'installation :

- installation de **9 Caméras** de plus en 2021.
- Pose d'un interphone pour le port joignable 7/7 24/24.
- Concernant l'amélioration du passage barrière nous avons aussi de poser un **ralentisseur** afin d'assurer la **sécurité** des nombreux enfants et adultes qui passent à pieds, mais aussi de permettre à la caméra de mieux fonctionner. Nous prévoyons aussi de rajouter un **gyrophare** afin de prévenir les usagers de l'ouverture de la barrière.
- Démolition du chalet d'accueil existant sur le parvis du port.
- Intégration du point d'accueil sur la zone Snack et mise aux normes des locaux du personnel.
- Revalorisation de l'entrée du site pôle lacustre avec le concours d'un architecte pour l'intégration paysagère
- Mise en cohérences de l'accueil en un point unique favorisant la qualité de l'accueil et l'information des usagers
 - Côté port : rénovation du hangar communal, suppression du chalet d'accueil à l'entrée du port, obsolète dans son fonctionnement et mal placé, il occasionne aussi une pollution visuelle sur le Lac.
 - Côté pôle nautique : aménagement d'une véranda sur une partie de la terrasse du snack, installation de 5 nouveaux conteneurs pour accueillir notamment les vestiaires, l'accueil du personnel, le stockage, l'accueil et la boutique. Ces conteneurs, seront installés à l'alignement le long de la limite du parking, actuellement matérialisée par la haie de thuya (qui sera supprimée). Ils seront de volumes similaires à ceux déjà en place et habillés dans le même esprit. Le bâtiment d'accueil à l'entrée du pôle sera démoli.

SKI&WAKE74 74 a planté des végétaux côté parking afin de garder un côté esthétique et de casser le côté bloc que pourrait avoir des conteneurs.

PERSPECTIVES 2022

- Reprise des deux chaînes mères (côté ponton et côté large).
 - En gardant les chaînes mères actuelles.
 - Puis reprendre l'alignement des chaînes filles.
 - Nous avons fait faire un deuxième devis et un projet de réfection différent
-
- ❖ Ouverture de la façade du bâtiment de stockage et pose d'une porte de garage.
 - ❖ Peindre les portes de garages.
 - ❖ Reprise de l'étanchéité du plafond de la cuisine et refaire l'isolation.